

Avis public d'élection partielle

Municipalité : Grand-Métis

Date du scrutin : 23 novembre 2025

Par cet avis public, Cathy Ouellet, présidente d'élection, annonce les éléments suivants aux électrices et aux électeurs de la municipalité.

1. Le ou les postes suivants sont ouverts aux candidatures :

Poste de conseillère ou conseiller au siège numéro 2

2. Toute déclaration de candidature doit être produite au bureau de la présidente d'élection aux jours et aux heures suivants.

Du 10 octobre au 24 octobre 2025

Horaire

Mardi (14 et 21 octobre) De 8 h 30 à midi De 13 h à 16 h 30

Mercredi (15 et 22 octobre) De 8 h 30 à midi De 13 h à 16 h 30

Jeudi (16 et 23 octobre) De 8 h 30 à midi De 13 h à 16 h 30

Le vendredi 24 octobre 2025, le bureau sera ouvert en continu de 9 h à 16 h 30.

3. Si plus d'une personne pose sa candidature à un même poste, vous pourrez exercer votre droit de vote en vous présentant au bureau de vote qui vous sera assigné aux dates et aux heures suivantes.

Jour du scrutin : **Dimanche 23 novembre de 10 h à 20 h**

Jour de vote par anticipation : **Dimanche 16 novembre 2025 de 12 h à 20 h**

Si vous êtes incapable de vous déplacer pour des raisons de santé et êtes inscrit sur la liste électorale à titre de personne domiciliée, vous pouvez demander jusqu'au 7 novembre 2025 votre présidente ou président d'élection **de voter à votre chambre située dans un établissement de santé reconnu ou à votre domicile**. Il en va de même pour votre proche aidant.

4. **Vous pourrez voter par correspondance si votre domicile n'est pas sur le territoire de la municipalité.**

Pour voter par correspondance, vous devez soumettre une demande à la présidente d'élection au plus tard le 7 novembre 2025.

Les bulletins de vote par correspondance seront expédiés à partir du 10 novembre 2025.

Si vous avez fait une demande et que vous n'avez pas reçu vos bulletins de vote, vous pouvez communiquer avec la présidente d'élection afin de vérifier les conditions pour les obtenir.

Les bulletins de vote devront être reçus au bureau de la présidente d'élection au plus tard le vendredi 21 novembre 2025 à 16 h 30.

5. La personne suivante a été nommée secrétaire d'élection : Francine Roy.
6. Vous pouvez joindre la présidente d'élection ou sa secrétaire d'élection à l'adresse et au numéro de téléphone ci-dessous.

Présidente d'élection

Adresse : 70, chemin Kempt Grand-Métis (Québec) G0J 1Z0

Téléphone : 418 775-6485 poste 2352

Courriel : dg.grandmetis@mitis.qc.ca

Signature

Donné à Grand-Métis, ce 6^e jour d'octobre 2025



Cathy Ouellet

Présidente d'élection

SMC-1 (25-08)

Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, art. 99, 174 et 175.

Règlement sur le vote par correspondance, art. 5